



## Éditorial

Le 29 avril dernier, en présence de Messieurs Jean-Jacques Boyer, secrétaire général de la préfecture des Deux-Sèvres, Jean-Luc Drapeau, conseiller général représentant le Président Eric Gautier, Bernard Belaud, conseiller général du canton de Brioux-sur-Boutonne, Jacques Lorant, président de la Communauté de communes et Jacques Nourisson, vice-président en charge du développement économique du territoire, s'est tenue la cérémonie officielle et tant attendue de l'inauguration de la Zone d'activités économiques de la Communauté de communes Val de Boutonne. Vous pourrez prendre connaissance des différentes étapes du projet en page 4 de ce Flash-info.

Ce numéro vous présente le budget 2009, l'équipe administrative avec les tâches respectives de chacune et chacun, ainsi que les activités proposées par la Commission sports jeunesse enfances et loisirs pour les ados du Val de Boutonne pendant les vacances scolaires.

Pour plus d'infos, vous pourrez consulter dans les prochains mois le site internet de la Communauté de communes Val de Boutonne, actuellement en phase d'élaboration et de préparation, qui devrait voir le jour d'ici la fin de l'année.

En attendant, je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances d'été.

Jean-Pierre NIVELLE  
président de la Commission communication

## Le mot du Président

**P**our les élus, il est toujours plus agréable de proposer de nouveaux services, de nouveaux équipements collectifs ou de nouveaux projets que d'augmenter les recettes que ce soit par l'impôt ou la tarification des services.

Depuis sa création le Val de Boutonne a mis en place, repris de nombreux services ou équipements, tous indispensables à notre territoire, mais sans aller au bout de la démarche en adaptant les recettes.

L'excédent de fonctionnement acquis à sa création, par des dotations généreuses, nous a permis jusqu'à maintenant d'équilibrer notre budget. Le compte de résultat est déficitaire depuis 2004 et nous sommes aujourd'hui dans l'obligation d'apporter des solutions, d'autant que nous subissons également le désengagement de nombreux partenaires, principalement dans l'aide pour le maintien à domicile.

Le pacte de solidarité envisagé entre les communes et la communauté, comme moyen transitoire pour améliorer les recettes sans modifier la fiscalité et sans augmenter l'impôt sur les ménages, n'ayant pas été accepté par quelques communes malgré l'unanimité des délégués, nous sommes maintenant dans l'obligation de prendre des mesures, parfois impopulaires, pour maîtriser nos dépenses. Mesures déjà prises avec effet immédiat :

- les horaires d'ouverture des déchetteries sont optimisés au regard de la fréquentation ;
- modification des tournées de ramassage des ordures ménagères ;
- les procédures d'entretien de certains équipements ont subi de profonds changements pour en limiter le coût ;
- la piscine sera fermée au mois de juin exceptionnellement, malgré le préjudice important pour le divertissement des enfants.

À moyen terme, nous n'avons pas d'autre alternative que de faire évoluer notre fiscalité, basée exclusivement sur la taxe professionnelle payée par les entreprises, vers une fiscalité mixte.

Dans ce mille-feuilles de collectivités, la Communauté de communes n'est pas une structure de trop puisqu'elle prend en charge la gestion des compétences qu'aucune commune n'aurait les moyens d'assumer individuellement.

Nous avons une ambition raisonnable pour notre territoire, vous offrir les services que vous êtes en droit d'attendre.

Bonnes vacances à tous.

Jacques LORANT,  
président de la Communauté de communes

# Le budget de l'exercice 2009 en quelques chiffres...

Le 31 mars dernier, le **Conseil communautaire** s'est réuni pour examiner et voter les budgets de la Communauté de communes soit : **le budget général** le plus conséquent et **4 budgets annexes** qui identifient des actions spécifiques,

- le budget du multiservice de Secondigné-sur-Belle,
- le budget du Service public d'assainissement non collectif (SPANC)
- le budget de la Zone d'activités de la Mine d'or
- le budget supplémentaire Aide à domicile.

Cet acte officiel permet de présenter les recettes et les dépenses prévisionnelles de l'ensemble des activités de la CdC pour l'année à venir.

Les budgets 2009 ont été adoptés à l'unanimité excepté le budget général adopté à la majorité absolue (24 pour et 1 abstention).

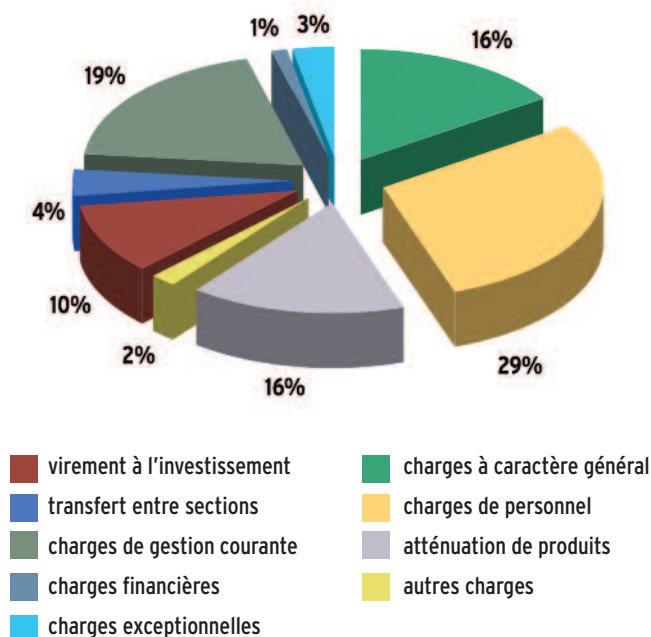
Nous vous proposons dans cette édition du Flash quelques extraits des délibérations parmi celles qui vous concernent directement en s'attardant essentiellement sur le budget général.

## Les projets marquants de la CdC pour 2009 en quelques mots

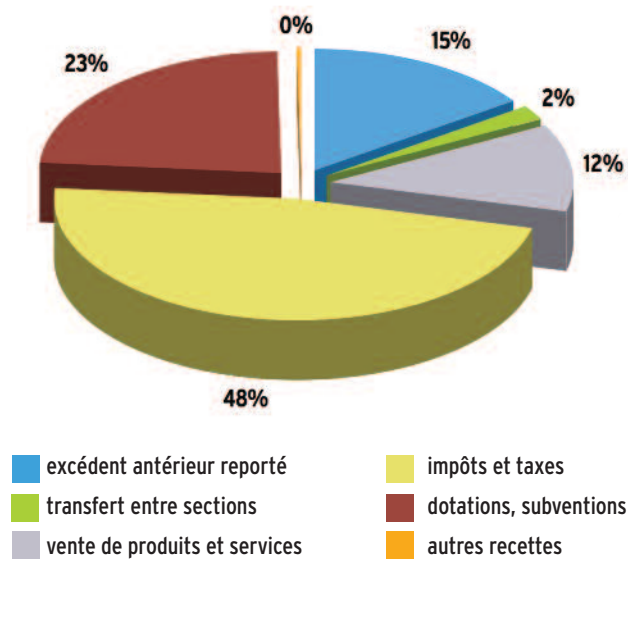
- **en environnement**  
achat d'un camion benne à ordures ménagères, réorganisation du système des déchetteries
- **pour le secteur social**  
fin de la réhabilitation du Foyer des Jeunes Travailleurs, avenue de Poitiers à Brioux-sur-Boutonne
- **pour la jeunesse**  
fin des investissements sur la halte garderie, travaux pour le terrain de sable
- **pour le tourisme**  
balisage de sentiers de randonnée
- **équipements structurants**  
travaux et équipements structurants construction d'une gendarmerie, d'un parking avenue de Poitiers...

## Section de fonctionnement équilibrée à 2 202 581 €

Elle regroupe les dépenses et recettes courantes et récurrentes liées à l'exploitation des services publics communautaires.



dépenses



recettes

## L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Aujourd'hui, le pôle de direction administratif et technique coordonne l'activité des 50 agents de la CcC et participe à la mise en œuvre des actions et projets validés par le Conseil communautaire sous l'impulsion des travaux du bureau et de l'ensemble des commissions dans le respect des réglementations en vigueur.

Il gère également les relations avec les multiples partenaires institutionnels (État, région, département, communes de la CdC, Pays Mellois...) et privés (entreprises...) qui sont amenés à avoir des contacts avec notre intercommunalité.



Cyrille DESMOULIN  
Directeur Général des Services



Valérie COSSAIS  
Comptabilité/ Marchés publics



Jérôme PRÉVOTÉ  
Adjoint au directeur,  
Economie/Environnement



Nicole MARTIN  
Accueil/Secrétariat Général  
Transports



Christelle COUTANT  
Ressources Humaines  
Formation/Paye



Gérard ALLAIN  
Moyens Techniques

### Contact :

Ouverture au public du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h

Courriel : [valdeboutonne@paysmellois.org](mailto:valdeboutonne@paysmellois.org)  
Tél : 05 49 07 15 69 • Fax : 05 49 07 55 85

LE COMPOST, C'EST FACILE

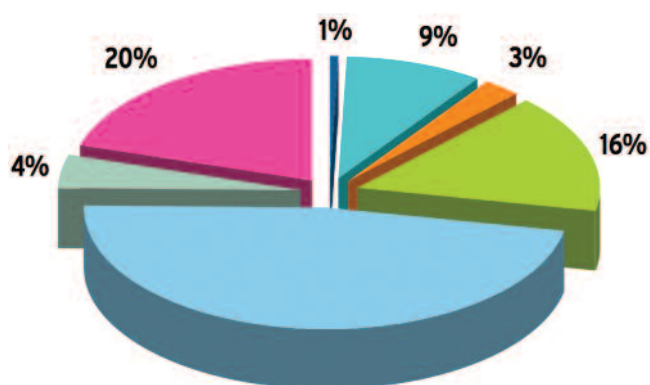
**Opération  
100 composteurs  
pour le territoire**  
À titre expérimental,  
la CdC propose à 100 foyers  
d'expérimenter le compostage à domicile  
(400 et 900 litres à 15 et 20 euros)  
Renseignements et inscriptions  
au siège de la CDC

### Retrait des cartes de transports scolaires

Du 24 août au 2 septembre  
de 8h30 à 12h30 et 14h à 18 h  
Permanence exceptionnelle  
le samedi 29 août de 9h à 12h30

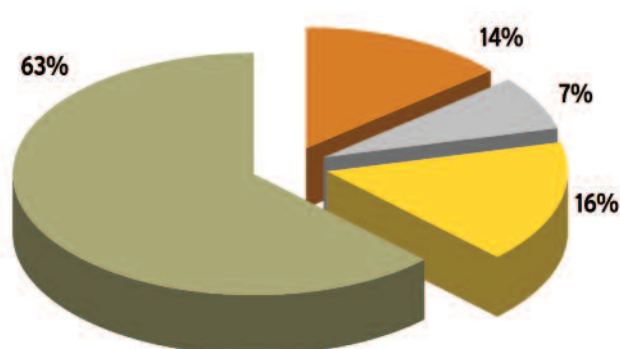
## Section d'investissement équilibrée à 1 655 571 €

Elle regroupe les dépenses et recettes affectant le patrimoine communautaire.



travaux et équipements  
environnement  
opération financière  
tourisme  
social  
jeunesse  
autres dépenses

dépenses



opération financière  
autofinancement  
fond de compensation de la TVA  
subventions d'équipements

recettes

## Zone d'activités économiques de La Mine d'Or : un pôle de développement du territoire

**A**tendue depuis plusieurs années, la zone d'activités communautaire de La Mine d'Or a été réceptionnée à la fin du mois d'avril. Pour apporter une réponse rapide et efficace aux demandes récurrentes des entreprises désirant se développer ou s'implanter en Val de Boutonne, le lotissement d'activités est un outil indispensable à notre territoire pour anticiper le développement économique local.

### > Une zone idéalement située

Contrairement aux idées reçues, le Val de Boutonne offre de nombreux atouts trop peu valorisés. Idéalement centré en Poitou-Charentes, au carrefour des routes départementales 740 et 950, à une demi-heure des axes autoroutiers, notre territoire bénéficie entre autres d'un cadre de vie idéal en terme d'environnement, de conditions météorologiques attractives (Royan et La Rochelle sont les villes les plus ensoleillées de la côte atlantique) et également d'un prix du foncier modéré favorable à l'accueil de nouvelles activités.

### > Traitement paysager soigné

Puisque notre territoire peut s'arguer d'une forte qualité environnementale, il ne peut en être autrement des projets qui s'y développent. C'est pourquoi la zone d'activités économiques a également été conçue dans le cadre d'un profond respect de l'environnement.

En particulier, la collecte et le traitement des eaux pluviales par des cunettes drainantes et étanches assurent une double fonction :

- la première est de récupérer les eaux de ruissellement des voiries, de temporiser leur écoulement, d'éviter ainsi la mise en place de bordures en béton et la création de bassin d'écrêtement.
- la deuxième est de retenir une éventuelle pollution par son étanchéité et d'en éviter la diffusion vers le milieu naturel très sensible puisque le projet se situe en plein secteur calcaire. Un dispositif particulier souterrain apte à piéger toute pollution accidentelle est posé à l'aval de chaque exutoire avant le rejet de ces eaux vers l'extérieur.

Un autre point fort de la qualité environnementale du projet est la richesse des aménagements paysagers. En effet le maître d'œuvre a opté pour une

densité très importante de plantations en linéaire de haies bocagères ou de surfaces de boisements forestiers destinées à une reconquête du paysage par la végétation et à apporter une qualité de bien être aux futurs occupants des lieux. Dans l'avenir, les coupes et tailles de ces bois pourront également être valorisées en qualité de bois énergie.

### > Une offre variée de lots

Débutés au mois de septembre 2008, les travaux de la première tranche se sont achevés courant janvier 2009. Pour répondre à la demande d'une entreprise locale, les travaux de la deuxième tranche ont été engagés, dans la foulée, en fin d'année pour se terminer courant avril.

D'une superficie totale de 12 hectares, le parcellaire offre un découpage non figé de lots, d'une surface variant entre 1 600 et 10 000 m<sup>2</sup>, susceptibles de répondre ainsi aux diverses demandes des acquéreurs potentiels.

### > Un budget maîtrisé

Le coût global du projet entre l'achat des terrains, les diverses études et la réalisation des travaux se monte à 1,14 million d'euros HT. La Communauté de communes a bénéficié de subventions de l'État au titre de la dotation de développement rural et du Conseil général, le solde restant à la charge de la collectivité.

### > Des prix attractifs

Le prix de vente a été fixé, par délibération du conseil communautaire en date du 31 juillet 2008, à 5,90 € HT/ m<sup>2</sup> pour les parcelles en façade de la RD 950 et à 5,20 € HT/ m<sup>2</sup> pour les autres.

### > Des entrepreneurs créateurs sur le site, des entreprises qui s'engagent

À ce jour, 40 % de la surface est déjà réservée par 4 entreprises. Elles se sont fermement engagées lors de la cérémonie de réception, comme vous l'avez sans doute constaté dans la presse.

Clamez haut et fort qu'il fait bon vivre en Val de Boutonne, et n'hésitez pas à en vanter les atouts !!!

*« La Mine d'Or », comme son nom l'indique, ne peut que procurer prospérité et dynamisme pour notre territoire.*

## Au fil de l'été en Val de Boutonne, ça bouge au sud...

### • Places aux jeunes du 6 juillet au 14 août

- > 3-12 ans, Accueil de loisirs, autour du thème « les 5 continents »
- > à partir de 9 ans, Activités sportives (golf, karting, équitation...)
- > dès 12 ans, Local jeunes, les mardis et samedis de 14h à 19h

• **Le Natural trophée enfants** (canoë, tir à l'arc, accrobranche...), épreuves sportives par équipes les 23 & 24 juillet  
Informations sur le site : <http://natural-trophee.e-monsite.com>

### Au fil de l'eau pour toute la famille...

- **Piscine de Brioux-sur-Boutonne**  
> Ouverture du mardi au dimanche du 3 juillet au 23 août de 14h à 19h tous publics, de 13h à 14h cours de natation  
> des activités clubs, plongée, natation, aquagym sur des créneaux spécifiques.  
> des activités en journée sur le terrain de sable  
**Avec un nouveau tarif Pass famille...**

• **Base de loisirs Le Vert**  
Activités de pleine nature, location de canoës, aire de pique-nique...  
De juin à septembre  
Contact : Mairie de Le Vert  
Tél & fax : 05 49 76 74 45  
[Mairie-le\\_vert@paysmellois.org](mailto:Mairie-le_vert@paysmellois.org)

À noter dans vos calepins pour septembre :

- **La 2<sup>e</sup> fête des associations**  
le 6 septembre  
A partir de 9 h au pré des pêcheurs Brioux-sur-Boutonne

**Vous avez un projet, vous vous posez des questions... n'hésitez pas à nous contacter ! Jérôme Prévoté, chargé de l'économie de la Communauté de communes, en collaboration avec Patrick Sudre, coordonnateur économique du Pays Mellois se tiennent à votre disposition pour répondre à vos attentes.**

**Patrick Sudre > Tél. : 05 49 27 15 30 • Mail : [p.sudre@paysmellois.org](mailto:p.sudre@paysmellois.org)**

**Pour en savoir plus**  
CdC Val de Boutonne  
Tél : 05.49.07.15.69

Courriel :  
[valdeboutonne@paysmellois.org](mailto:valdeboutonne@paysmellois.org)  
Tracts disponible dans votre mairie